

Rapport

Statistiques

SePAS

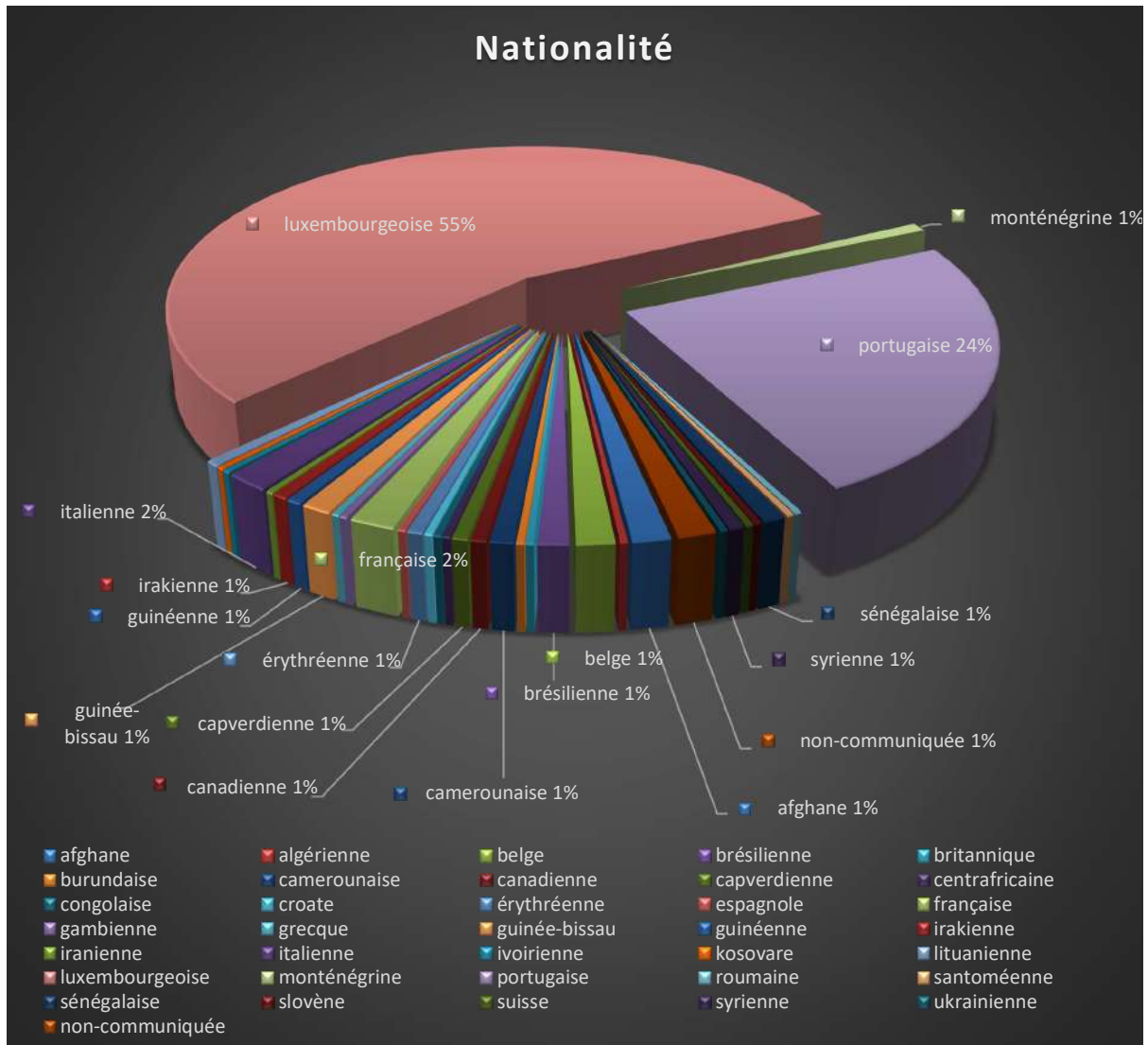
EXERCICE
2021 - 2022

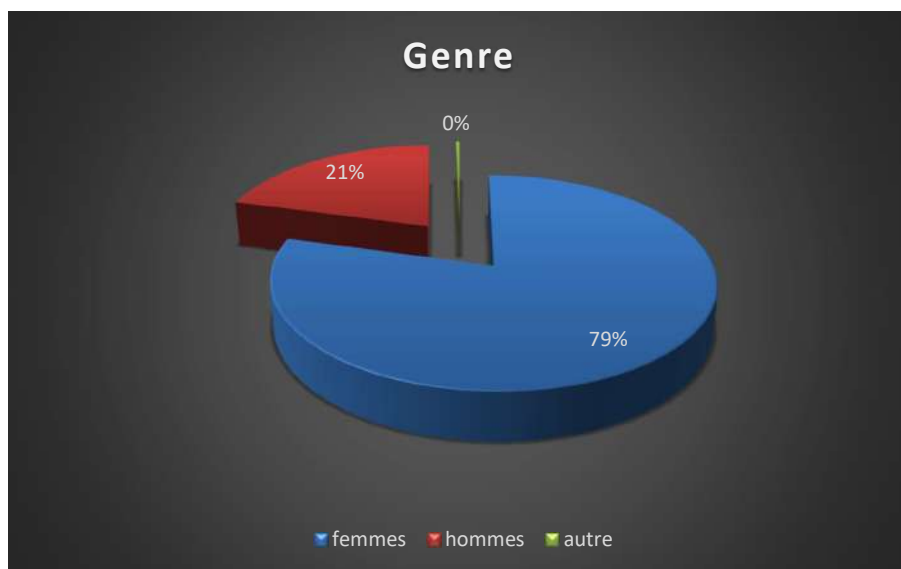
Remarque

Les chiffres restent indicatifs, ils donnent une idée du travail du SePAS au LTPS. Les données ne sont pas tout à fait complètes car le SePAS n'a pas les ressources nécessaires pour garantir une récolte précise des données.

Clients	
Nationalité	Nombre
afghane	5
algérienne	1
belge	5
brésilienne	4
britannique	1
burundaise	1
camerounaise	3
canadienne	2
capverdienne	2
centrafricaine	1
congolaise	1
croate	1
érythréenne	2
espagnole	1
française	6
gambienne	1
grecque	1
guinée-bissau	4
guinéenne	2
irakienne	2
iranienne	1
italienne	6
ivoirienne	1
kosovare	1
lituanienne	2
luxembourgeoise	197
monténégrine	3
portugaise	86
roumaine	1
santoméenne	1
sénégalaise	3
slovène	1
suisse	1
syrienne	2
ukrainienne	1
non-communiquée	5
TOTAL	358

Nationalité



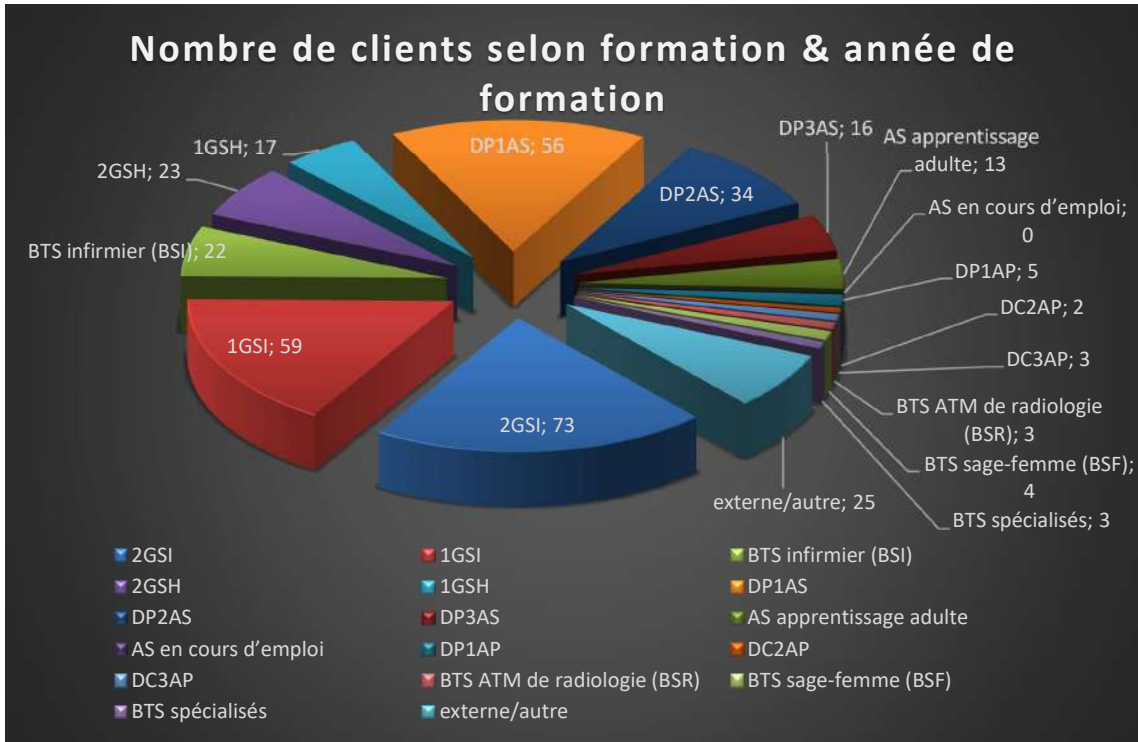


Genre		
femmes	hommes	autre
284	73	1

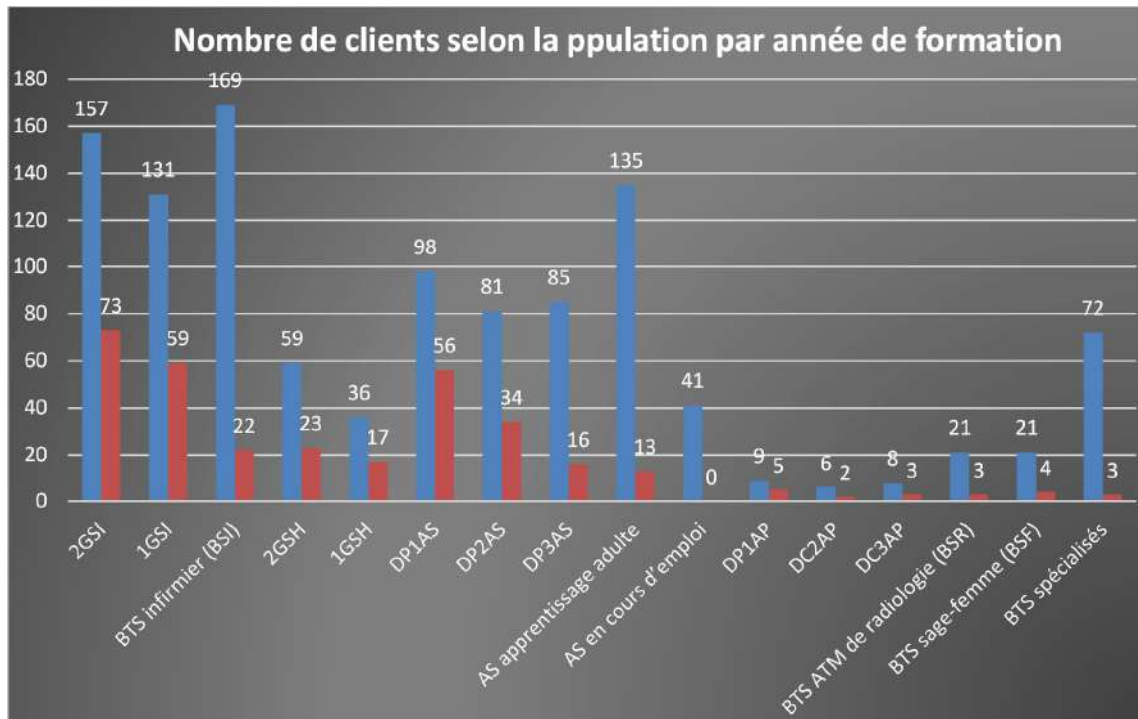
Graphique 1&2 : La majorité des clients sont de nationalité luxembourgeoise (55%), suivi des portugais (24%). Le genre féminin est représenté majoritairement (79%).

Remarque : Les élèves possédant la double nationalité (Luxembourgeoise & 2^{ième} nationalité), ont été enregistrés avec la nationalité Luxembourgeoise.

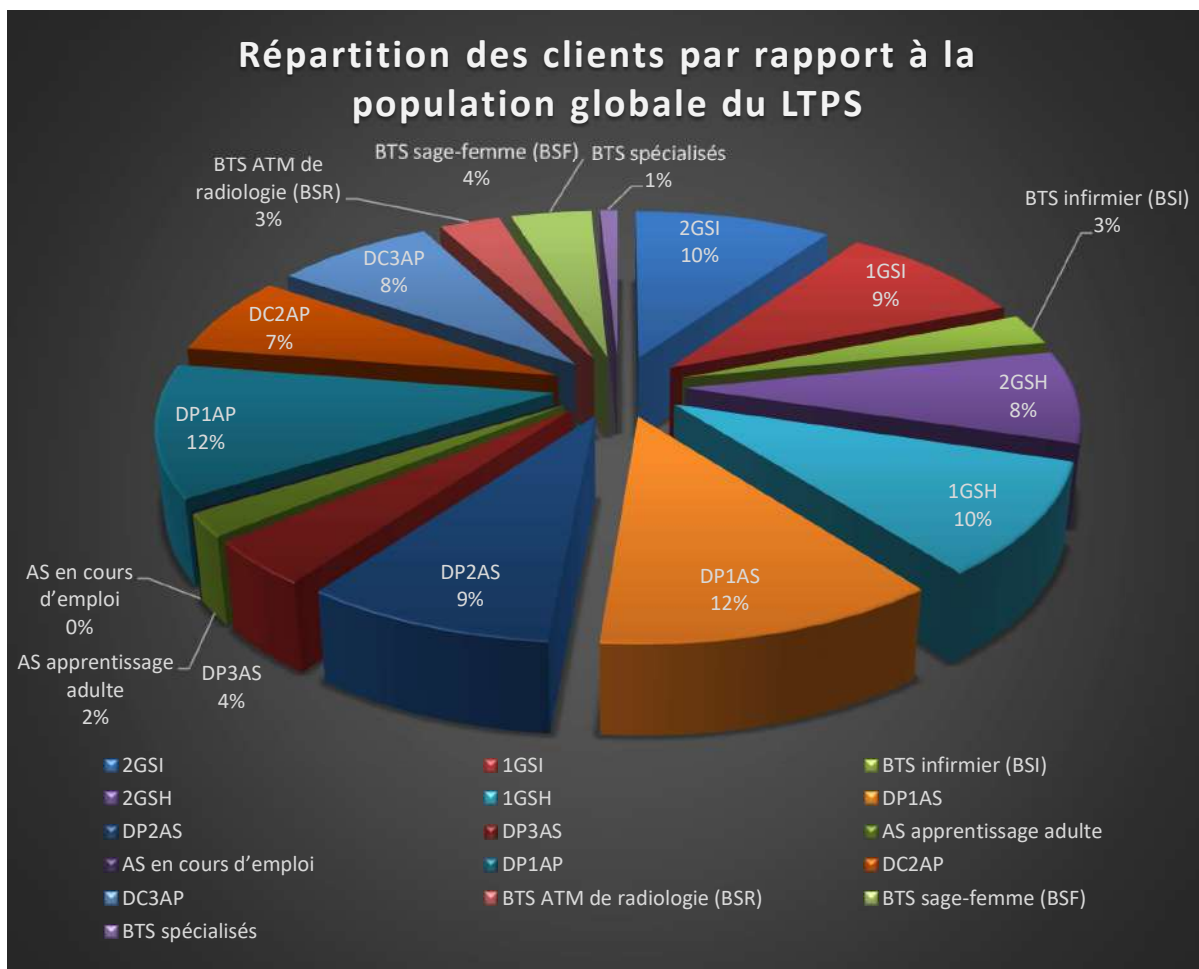
Formation & Année de formation					
Formation	Année de formation	Population totale	Nombre de clients	Pourcentage de clients selon la population par année de formation	Moyenne d'âge des clients
Infirmier (SI)	2GSI	157	73	46,5%	19,8
	1GSI	131	59	45,0%	20,5
	BTS infirmier (BSI)	169	22	13,0%	21,5
Sciences de la santé (SH)	2GSH	59	23	39,0%	18,7
	1GSH	36	17	47,2%	19,2
Aide-soignant (AS)	DP1AS	98	56	57,1%	18,8
	DP2AS	81	34	42,0%	18,9
	DP3AS	85	16	18,8%	20,1
	AS apprentissage adulte	135	13	9,6%	35,4
	AS en cours d'emploi	41	0	0,0%	0
Assistant en pharmacie (AP)	DP1AP	9	5	55,6%	20,6
	DC2AP	6	2	33,3%	20,5
	DC3AP	8	3	37,5%	19,3
BTS	BTS ATM de radiologie (BSR)	21	3	14,3%	22
	BTS sage-femme (BSF)	21	4	19,0%	23,8
	BTS spécialisés	72	3	4,2%	24
externe/autre	externe/autre	/	25	/	/
TOTAL		1129	358		20,4



Graphique 3 : Répartition en nombre des clients selon la formation et l'année de formation pour l'année scolaire 2021-202.

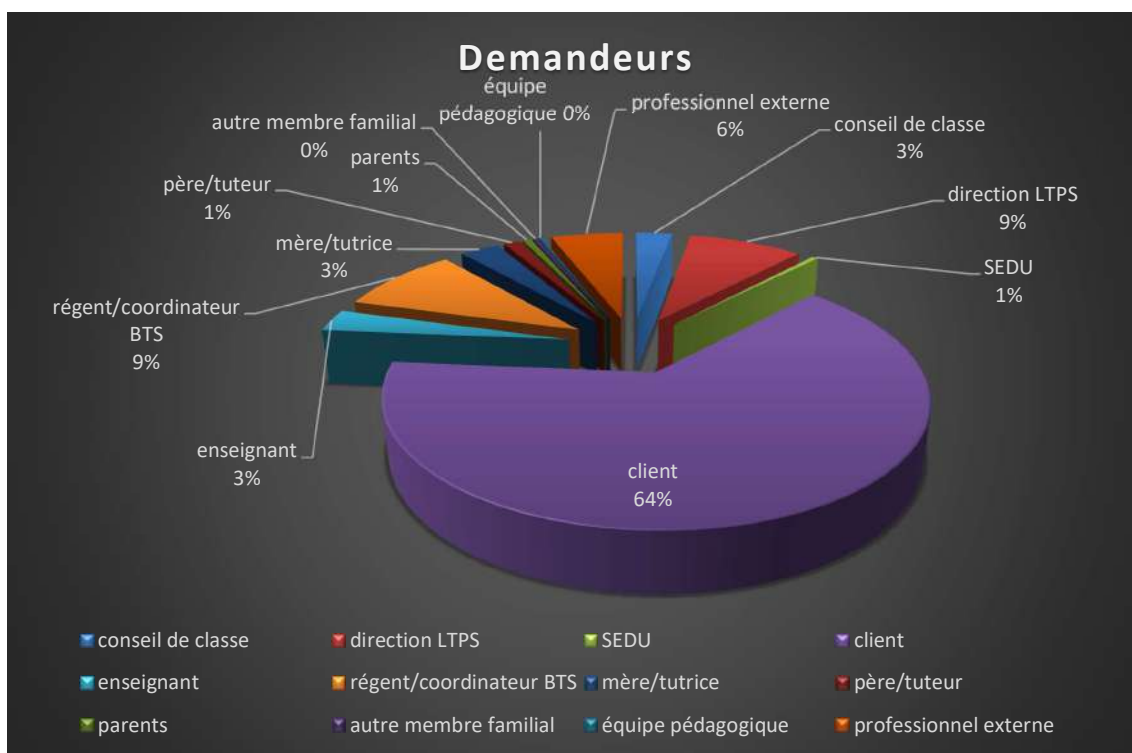


Graphique 4 : Nombre de clients selon la population totale par année de formation.



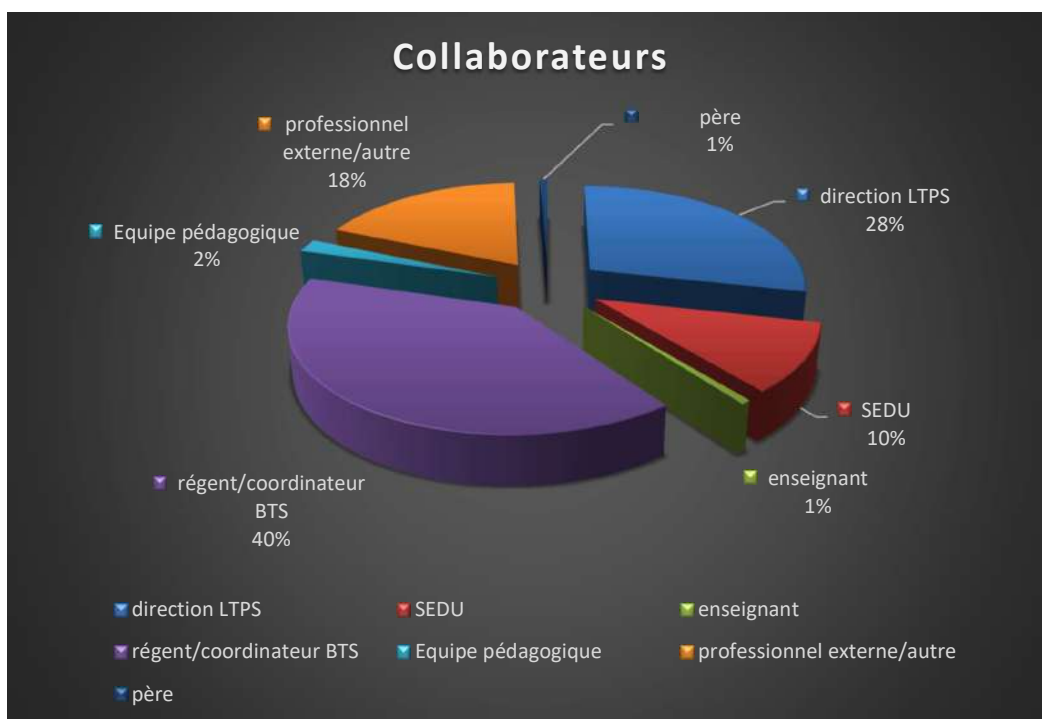
Graphique 5 : Répartition des clients proportionnellement à la population globale selon la formation et année de formation pour l'année scolaire 2021-2022.

Demandeurs	
Fonction	Nombre
conseil de classe	13
direction LTPS	41
SEDU	2
client	297
enseignant	14
régent/coordonateur BTS	43
mère/tutrice	14
père/tuteur	6
parents	3
autre membre familial	2
équipe pédagogique	1
professionnel externe	26
TOTAL	462



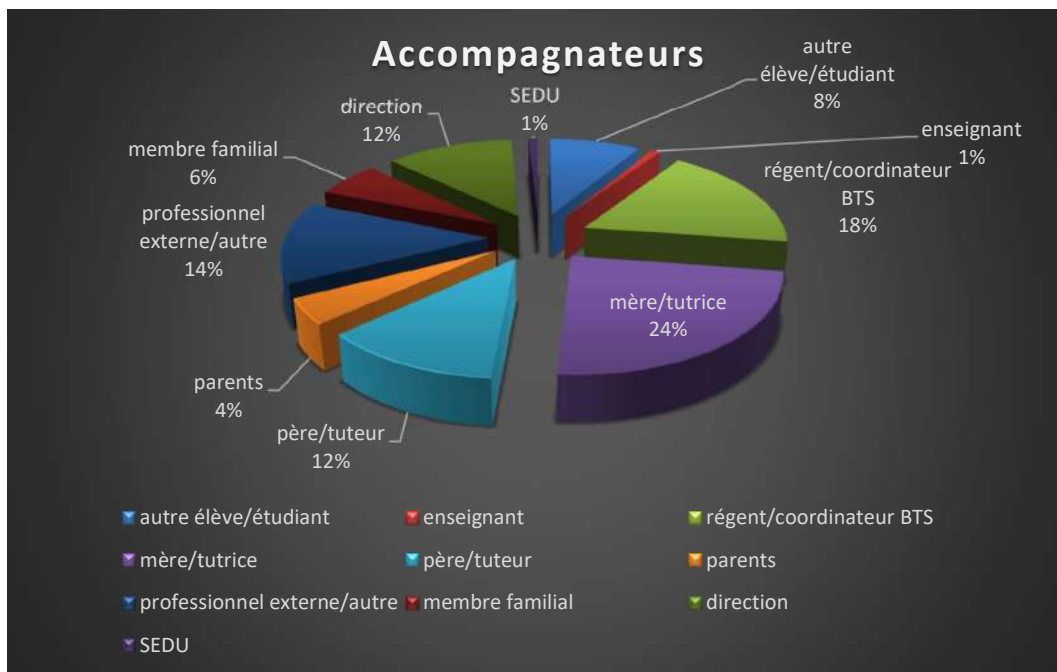
Graphique 6 : La majorité des demandes viennent des clients eux-mêmes (64%), suivi des régents/coordonateurs et de la direction (9%).

Collaborateurs	
Fonction	Nombre
direction LTPS	43
SEDU	16
enseignant	1
régent/coordonateur BTS	60
Equipe pédagogique	3
professionnel externe/autre	27
père	1
TOTAL	151



Graphique 7 : Les collaborateurs sont principalement les régents/coordonateurs (40%), suivi de la direction du LTPS (28%) et de professionnels/services externes (18%).

Accompagnateurs	
Fonction	Nombre
autre élève/étudiant	10
enseignant	1
régent/coordonateur BTS	21
mère/tutrice	28
père/tuteur	14
parents	5
professionnel externe/autre	16
membre familial	7
direction	14
SEDU	1
TOTAL	117



Graphique 8 : Les mères/tutrices (24%) accompagnent principalement les élèves à un rendez-vous avec le SePAS, suivis des régents/coordonateurs (18%), ensuite des professionnels externes (14%).

Consultations	
Nombre de consultations	R-v manqué/annulé
1180	134
Nombre moyen de r-v par élève	
3,3 = 3	

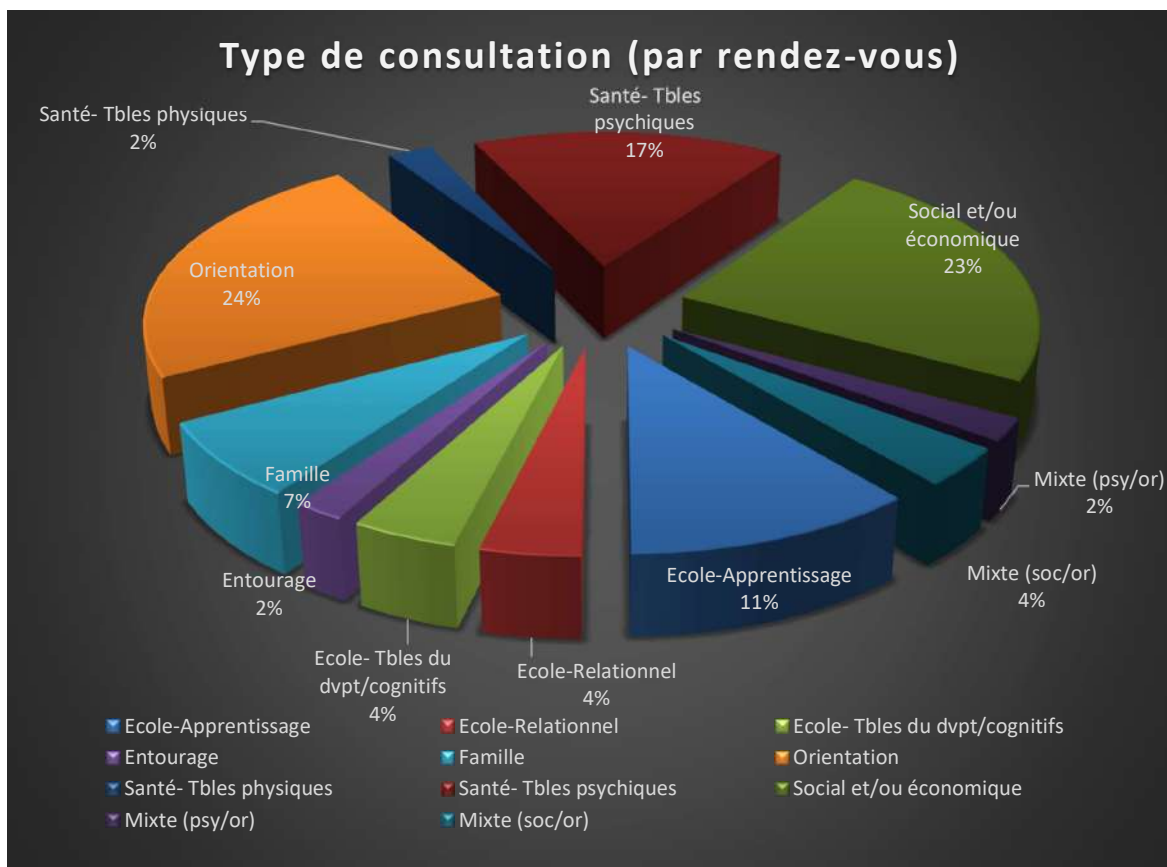
Le nombre moyen de rendez-vous par client est de 3.



Graphique 9 : Nombre total des consultations et des rendez-vous manqués ou annulés.

Type de consultation (par rendez-vous)

Problème	Nombre
Ecole-Apprentissage	135
Ecole-Relationnel	46
Ecole- Tbles du dvpt/cognitifs	49
Entourage	24
Famille	86
Orientation	286
Santé- Tbles physiques	28
Santé- Tbles psychiques	201
Social et/ou économique	282
Mixte (psy/or)	26
Mixte (soc/or)	44
TOTAL	1207



Graphique 10 : Les consultations concernant l'orientation (24%) sont majoritaires, suivi des consultations du domaine social et/ou économique (23%) et des troubles psychiques (17%).

Résumé de la situation et des tendances

Les statistiques révèlent que l'élève type consultant au SePAS du LTPS vient pour la plupart de son propre gré au SePAS (64%). Un grand nombre d'élèves est encore envoyé au SePAS par le régent/coordonateur BTS et la direction.

La plupart des clients sont de nationalité luxembourgeoise (55%) ou portugaise (24%), de sexe féminin (79%) et d'une moyenne d'âge de 20,4 ans. Ils viennent consulter pour des questions du domaine de l'orientation scolaire et professionnelle (24%), des difficultés sociales et/ou économiques (23%), ainsi que des difficultés concernant la souffrance psychique (17%). Les clients acceptent et respectent un suivi psycho-social le temps nécessaire à une amélioration de leur situation. Le nombre moyen de rendez-vous par client est à peu près de 3.

L'équipe SePAS fait partie de la Cellule COVID19 du LTPS. De septembre à décembre 2021, de nombreuses prises de contact avec les membres de la communauté scolaire dans le cadre de la cellule COVID19-LTPS ont eu lieu, mais celles-ci n'ont pas été comptabilisées dans les statistiques.

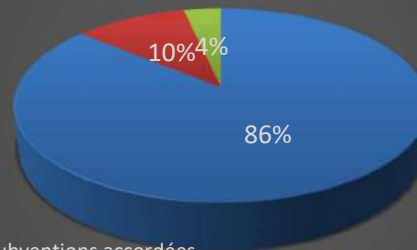
Nous constatons que les consultations concernant l'orientation scolaire et professionnelle sont majoritaires. Ceci peut être la conséquence de deux ans de crise sanitaire où le déroulement des formations n'a pas pu être effectué de manière conventionnelle comme par exemple l'annulation des stages pratiques où les jeunes ont la possibilité de découvrir le quotidien de la profession en question.

Dû à la crise sanitaire, une partie des consultations a encore été réalisée en visioconférence.

Aperçu de la précarité chez les élèves du LTPS (2021-2022)

Subventions pour ménages à faible revenu (SMFR) de l'enseignement secondaire	
Ménages à revenus modestes, subventions accordées	173
Demandes refusées car le revenu du ménage se situait au-dessus du seuil donnant droit aux subventions	21
Demandes refusées pour d'autres raisons d'inéligibilité	7
Total	201

Subventions pour ménages à faible revenu (SMFR) de l'enseignement secondaire



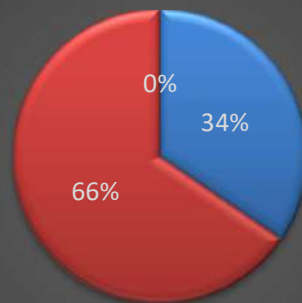
- Ménages à revenus modestes, subventions accordées
- Demandes refusées car le revenu du ménage se situait au-dessus du seuil donnant droit aux subventions
- Demandes refusées pour d'autres raisons d'inéligibilité

Demandses pour la subvention du maintien scolaire (SMS)

Subventions accordées par le CePAS-nouvelles demandes	10
Subventions accordées par le CePAS-demandes reconduites	19
Subventions refusées par le CePAS	0
Total des demandes des SMS adressées au SePAS	29

**Aides financières accordées aux jeunes vivants seuls, sans appui adapté de leurs parents*

Demandses pour la subvention du maintien scolaire (SMS)*



- Subventions accordées par le CePAS-nouvelles demandes
- Subventions accordées par le CePAS-demandes reconduites

**Aide financière uniquement accordée aux élèves obligés de vivre seuls et sans soutien de la part de leurs parents. Cette aide financière doit être accordée lors d'une première étape par l'assistant social du SePAS. Dans une étape finale cet accord sera approuvé par le CePAS. Ces élèves ne sont pas pris en charge par l'ONE et ils sont rarement encadrés par une institution.*

Parmi les 745 élèves¹ inscrits au LTPS pour l'année scolaire 2021-2022 et qui ont introduit une demande pour la subvention pour ménages à faible revenu (SMFR), 86 % de ceux-ci ont obtenu une réponse favorable.

Parmi les 173 demandes SMFR accordées, 52 ménages ont été considérés en tant que revenus très modestes, voire en-dessous du seuil de pauvreté.

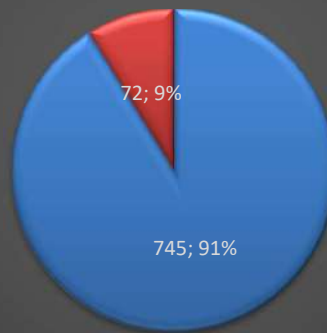
¹ Elèves : élèves de l'enseignement secondaire et de la formation initiale (ce terme exclu les étudiants et les personnes en formation adulte)

Elèves profitant du tarif réduit à la cantine par rapport au nombre total des élèves au LTPS

Nombre total des élèves du LTPS	745
Tarif réduit à la cantine accordé	72

9% des élèves¹ inscrits au LTPS pour l'année scolaire 2021-2022 ont bénéficié de la subvention du maintien scolaire (SMS).

Elèves profitant du tarif réduit à la cantine par rapport au nombre total des élèves au LTPS



■ Nombre total des élèves concernés du LTPS
 ■ Tarif réduit à la cantine accordé

**tarif réduit accordé aux élèves de ménages à revenus très modestes (suite au calcul SMFR), aux élèves bénéficiant de la subvention du maintien scolaire, aux élèves accueillis dans une structure agréée par l'Office National de L'Enfance (ONE) et aux élèves habitant dans un internat.*

Aide au logement	
Demandes abouties (Jugendwunnen, Wunnéngshëllef,...)	6
Elèves ayant trouvé un logement par leurs propres moyens (avec accompagnement SePAS)	8
Demandes en cours	9
Total des demandes adressées au SePAS	23



Les élèves demandant une aide au logement adressent une telle demande au SePAS lorsqu'ils se trouvent en crise aiguë chez leurs parents ou lorsqu'ils ne disposent plus de logement adapté à leurs besoins. Les demandes pour un logement sont souvent en lien avec la demande pour la subvention du maintien scolaire.

Aide financière accordée par le LTPS suite à une demande adressée au service social	
SCRIPT	0
Réduction loyer Villa Flo	3
Demandes d'assurance maladie obligatoire pour étudiants	13
aide pour le voyage pédagogique	3
TOTAL	29

A part des subventions accordées par le Ministère, les élèves et les étudiants peuvent bénéficier d'aides financières ponctuelles accordées par la Direction du LTPS suite à une demande spécifique auprès du SePAS. Un autre exemple d'une aide financière qui peut être introduite auprès de la Direction du LTPS sont les aides pour les voyages pédagogiques.